

Mairie de Lombez

# VIVRE LOMBEZ

Juin 2022 – Numéro 20



## LE MOT DU MAIRE

Chères Lombéziennes, chers Lombéziens,



Le début de la guerre sur le territoire ukrainien est venu chambouler le monde. En peu de temps l'Europe a changé de physionomie, nous replongeant 80 ans en arrière dans la mémoire de la seconde guerre mondiale. Nos pensées vont vers le peuple ukrainien durement touché. Je souhaite saluer la forte mobilisation de nos élus, des bénévoles et des lombéziens dans l'accueil de familles et dans la collecte de dons organisée par la municipalité en partenariat avec Gers Solidaire, les associations caritatives et les élus des communes du territoire du Savès.

Pour 2022 notre ambition municipale est intacte et ne faiblit pas. Nous continuerons ensemble à faire avancer les dossiers essentiels pour notre commune. Je peux vous assurer de toute ma détermination à faire émerger de nouveaux projets qui amélioreront votre quotidien.

Vous le savez la qualité de notre cadre de vie est un atout fort que nous devons préserver et consolider. Lombez avance et se dessine à travers de grands projets qui préparent notre avenir pour les prochaines décennies. C'est dans cette perspective que récemment la rénovation de l'avenue du Dr Raynaud s'est achevée, pour laisser place au démarrage de la construction de la crèche, fruit d'un travail issu d'une large concertation entre les différents acteurs de notre territoire qui a permis de concevoir un projet innovant répondant aux exigences d'économie d'énergie et de développement durable.

Concernant le budget de la commune, un effort est porté depuis 7 ans sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour maintenir notre trajectoire en terme d'investissement. C'est grâce à cela que notre ville peut poursuivre la mise en œuvre du projet municipal que nous avons présenté en 2020. Cette année se distingue avec un plan de 2,7 millions d'euros de travaux. Les taux d'imposition communaux restent inchangés conformément à nos engagements. Notre situation budgétaire est saine mais dans le contexte économique actuel (situation géopolitique et augmentation des coûts de l'énergie et des matériaux de construction) nous devons rester vigilants.

Petit à petit, nos associations préparent le programme des festivités 2022. De belles manifestations se profilent dans les domaines culturels, sportifs, caritatifs, festifs et touristiques. Le soutien de la municipalité pour 2022 sera important et sans faille afin que chacun puisse à nouveau partager la convivialité de l'été.

Lombez doit continuer de se moderniser, de s'embellir pour demeurer attractive, gage aussi de développement économique pour nos commerces.

Dans ce territoire du Savès, Lombez a tant d'atouts,

Continuons ensemble à inscrire cet avenir prometteur pour notre si beau village.

Votre Maire,  
Jean Pierre Cot

## # LABEL POÉSIE

### LA POÉSIE À LA CROISÉE DES CHEMINS

En avril 2021, la municipalité de Lombez devenait « village en poésie ». Par cette labellisation le village s'est engagé sur une durée de trois ans. Durant ces trois années la poésie sera un autre moyen d'embellir les rues, les stades, les quartiers, une autre façon d'amener des cheminements touristiques vers des lieux singuliers. Vous l'aurez sans doute remarqué, l'affichage récent de pochoirs sur les murs et autres endroits insolites propose à tous les habitants une immersion poétique.

A cet affichage éphémère, les organisateurs du label (Maison des Écritures, Scènes Matalis, Lombez culture, Médiathèque et équipe municipale) ont organisé des événements participatifs comme le printemps des poètes ou les plantations écocitoyennes et poétiques. Pour féliciter les nouveaux mariés lombéziens, il leur sera offert un texte poétique imaginé lors des résidences d'écrivains à la maison des écritures. Une façon très poétique, donc, de leur souhaiter le bonheur !



## 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DE L'OPÉRATION « UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

Le Samedi 12/02/2022 a eu lieu la 1<sup>ère</sup> édition de l'opération « une naissance, un arbre ».

La municipalité de Lombez a voulu mettre à l'honneur les enfants de sa commune nés en 2021 autour d'une démarche écologique permettant à la fois de les sensibiliser à l'environnement, de contribuer à préserver la biodiversité et de réduire l'impact sur le changement climatique.

Cette opération s'inscrivant dans notre politique de développement durable, participe pleinement aux programmes déjà initiés par notre commune : embellissement paysager, dynamisation de l'écosystème.

Il s'agit aussi de protéger et d'améliorer les espaces paysagers et par conséquent de maintenir un cadre de vie le plus agréable possible. Faire de Lombez une commune où il fait bon vivre, où il fait bon grandir et où il fait bon de rester.

Le choix du site de plantation s'est porté sur la promenade du Mona. Chaque famille a planté, avec l'aide des agents du service des espaces verts et des élus, l'arbre qu'elle a au préalable choisi parmi plusieurs essences et y a accroché le prénom de son enfant.

Une petite réception était à la suite organisée pendant laquelle Jean Pierre Cot, Maire de la commune et son équipe municipale ont renouvelé aux nouveaux parents leurs souhaits de bonheur et offert à leur enfant un certificat de parrainage ainsi qu'un cadeau confectionné par une auto-entrepreneuse lombézienne, Jo Alaux.

Bienvenue à Djuliann, Léonie, Alonso, Marley, Hermès et Lou. Sincères félicitations aux parents !



## BUDGET : PAS DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ COMMUNALE ET UN VOTE DU BUDGET AMBITIEUX POUR 2022

L'ordre du jour du conseil municipal du 11/04/2022 était l'examen et l'approbation du budget primitif 2022, présenté par le maire Jean-Pierre Cot et Roger Haener, adjoint au maire responsable de la commission finances. Le budget primitif qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, a été présenté conformément au travail initial de l'ensemble des commissions.

Ce budget 2022 respecte les engagements fixés dès le début du mandat et pour sa durée, à savoir : un niveau d'investissement maîtrisé, le contrôle de l'évolution des dépenses de fonctionnement pour préserver les marges de manœuvre de la collectivité, le maintien du niveau d'épargne et la maîtrise de l'endettement.

Le budget primitif 2022 s'élève à 5 980 965 €, soit 2 133 586 € en dépenses de fonctionnement et 3 847 379 € en dépenses d'investissement. C'est en maintenant les efforts de gestion que la ville pourra durablement conserver sa capacité à investir. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 944 086 € auxquelles se rajoute un report d'excédent de 189 500 €.

Les dépenses de fonctionnement réelles s'établissent à 1 621 627 € complété de 59 829 € d'opérations d'ordre et de 452 130 € de virement à la section d'investissement.

Les dépenses pour le personnel s'élèvent à 585 300 €, les dépenses à caractère général s'établissent à 590 100 € et les frais financiers à 56 200 €. Les dépenses générales se composent des dépenses de consommation de tous ordres (fluides, carburants, assurances, entretien des bâtiments et VRD, prestations de services...) et sont impactés par la hausse du coût de l'énergie telle que l'électricité (+ 50 000 €).

En 2022, un programme d'investissement ambitieux sera engagé pour un montant de 2 778 725 € et concerne : la fin de l'aménagement de l'avenue Dr Raynaud, les travaux de construction de la nouvelle crèche, la construction d'un terrain multisports, les travaux de restauration de la cathédrale (chapelles), les travaux sur les bâtiments communaux, les achats de matériel, la maîtrise d'œuvre de la construction de la nouvelle gendarmerie.

Ce budget a été établi sans augmentation des taux communaux d'imposition, lesquels sont inchangés depuis maintenant 7 ans. La commune a poursuivi son désendettement pour 7<sup>ème</sup> année consécutive.



## LES TRAVAUX DE LA NOUVELLE CRÈCHE ONT DÉBUTÉ

La nouvelle crèche, proche de l'école maternelle, devrait ouvrir des portes au cours du printemps 2023. Elle permettra l'accueil de 16 à 20 enfants.

Issu d'une démarche participative avec les acteurs locaux tels que la Communauté de Communes, la CAF, la PMI, l'association « 1.2.3 Soleil » ce projet financé par la commune de Lombez proposera aux familles du territoire un service public de qualité et offrira des conditions de travail satisfaisantes aux assistantes maternelles.

Ce bâtiment de conception innovante répondra aux exigences environnementales : isolation thermique par des matériaux biosourcés, chauffage par pompe à chaleur, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, production électrique par panneaux photovoltaïques (cf. article « association Energie Citoyenne »). L'espace extérieur sera aménagé en lieu d'accueil et en jardin vert.

La mission de maîtrise d'œuvre architecturale a été confiée au cabinet Tocrault à Toulouse. Le coût total des travaux est de 819 439.44 € HT (13 lots - hors honoraires maîtrise d'œuvre).



Le montant des subventions obtenues s'élève à 630 300 € (État 279 300 € / Caf 276 000 € / Région 75 000 €).

A la fin des travaux une convention sera signée avec la Communauté des Communes qui en assurera le fonctionnement.

TOCRAULT & DUPUY Architectes (Plan d'insertion)

## NOUVELLE GENDARMERIE

Le projet de construction de la nouvelle gendarmerie visant à regrouper les gendarmeries de Lombez et de Samatan est en bonne voie. Ce nouveau bâtiment d'accueil administratif ainsi que 11 habitations destinés aux gendarmes et à leur famille seront implantés sur une parcelle communale Route de Vignolles au croisement du chemin de Lartigue et remplaceront les casernes vieillissantes des 2 communes.

Avec l'aide du bureau d'Etudes ACE Bâtiment de Saint-Lys, la commune a organisé un concours d'architectes pour concevoir un projet architectural de qualité, vertueux et intégré dans son environnement.

A l'issue de ce concours c'est le Cabinet MR3A Jean-François MARTINIE de Toulouse qui a été retenu par le jury du concours.

Début des travaux envisagé au premier semestre 2023 pour une mise en service fin 2024.



MR3A (Plan d'insertion)

## # LOMBEZ : MOUVEMENT DE PERSONNEL

### DÉPART

Après plus de 13 ans passés au sein de notre collectivité, Myriam Seignan a souhaité développer son parcours professionnel dans de nouveaux domaines de compétence. L'ensemble des élus du conseil municipal a tenu à lui exprimer leur reconnaissance pour son dévouement, son professionnalisme, son attachement au service public. C'est ainsi que M. le Maire lui a remis, lors de la soirée organisée à l'occasion de son départ, la médaille de la ville. Nous lui souhaitons une très belle réussite professionnelle.



### ARRIVÉES

Nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouveaux agents au sein de nos équipes.

Il s'agit de Mme Billiard Brigitte au poste de DGC. Anciennement sur ce même cadre d'emploi, Mme Billiard aura à charge de mettre en œuvre, sous la direction du Maire et des élus délégués, les politiques déclinées par l'équipe municipale. Elle aura également la responsabilité, sous l'autorité du maire, de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation. Sa prise de poste a été effective le 24/04/2022.

Depuis le 11/04/2022, Mme Martine Gaubert est venue renforcer l'équipe administrative. Souriante, motivée, avec une longue expérience dans le secteur privé, elle vous accueillera et vous accompagnera dans vos démarches. Méthodique et organisée, elle mettra ses compétences au profit des administrés ainsi que des élus.

Arrivée le 01/06/2022, Pauline Fraycinet devient la nouvelle responsable de la bibliothèque municipale (remplacement de Manon Troussier). Originnaire du Lot et Garonne, Pauline est titulaire du Diplôme d'Etat Cadre Opérationnel de la Documentation et des Bibliothèques ainsi que d'un Master des Métiers de la Culture, des archives et des documents Spécialité Patrimoine et Musée. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle animera notre espace culturel, conseillera et guidera les lecteurs.

L'arrivée de ces 3 agents représente une nouvelle dynamique pour l'ensemble des services. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions d'avoir choisi notre commune pour poursuivre leur carrière.

### SAISONNIERS

Pour répondre à un surcroît d'activité cet été (ouverture de la piscine, manifestations culturelles, festives...) la mairie de Lombez a fait appel à des agents « saisonniers ».

Piscine municipale : Joël Maillouchon (MNS), Solenne Maltempi (BSSN), Clara Gatto, Carla Ferran, Laura Lapalu et Chloé Lafforgue.

Service Technique : Lucas Duffrechou, Sylvain Kosmowski et José Simorre.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans nos équipes.

## # LOMBEZ EMBELLIE

### AVENUE DR RAYNAUD : LES TRAVAUX SE TERMINENT

Les engins situés sur l'avenue du Docteur Raynaud ont enfin laissé place aux piétons, cyclistes et automobilistes depuis le 21 mars.

Ce projet d'envergure reliant le centre bourg, la zone pavillonnaire de la Ramondère et la zone commerciale donnera une nouvelle impulsion à ce quartier lombézien qui va prochainement se développer avec la construction d'une crèche et d'un terrain multisports.

Ainsi les travaux ont consisté en une rénovation totale du revêtement de la chaussée et une sécurisation des abords de l'école maternelle et des futures infrastructures.

L'enjeu de la gestion des eaux pluviales a également orienté des réponses apportées à ce projet. Ainsi, le changement du diamètre des buses et la modification du bassin de rétention permettront une meilleure évacuation des eaux de la partie basse lors des pluies.

En terme de sécurité, la mise en place de plateaux ralentisseurs favorisera une réduction de la vitesse. L'interdiction de la circulation des poids lourds sur une partie de la voie sécurisera également le site et diminuera la dégradation de l'avenue.

La piste cyclable et piétonne a été finalisée fin mai. Agrémenté d'une largeur de 4 mètres de plantations d'arbres et de végétaux cet espace proposera un cadre verdoyant dans lequel des lagerstroemias offriront l'ombre aux promeneurs et des graminées colorées embelliront l'avenue.

La municipalité remercie l'ensemble des propriétaires riverains qui ont facilité la mise en place de ce projet par des acquisitions foncières ainsi que les entreprises, le Maître d'Œuvre, le Syndicat des Eaux de la Barousse, le SDEG32 et l'ensemble des partenaires financiers tels que l'État, la Région Occitanie et le Conseil Départemental du Gers qui ont soutenu activement ce projet.

(coût du projet : 612 901 € HT dont 386 738 € de subventions - fonds leader 13 250 € ; État ; Région ; CD32)



## PANNEAU POCKET



La mairie de Lombez se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de Lombez.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Gendarmeries qui les intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

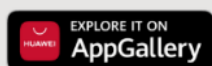
Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 6 000 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI...).

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com), afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche !



Disponible sur



## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS. UNE AIDE FINANCIÈRE BIEN MAÎTRISÉE

Chaque année, la commission de la vie associative se réunit pour débattre sur l'attribution des subventions aux associations. C'est par le biais d'un dossier complet et bien renseigné par les Présidents que les élus siégeant dans cette commission répondent favorablement ou non à la demande. La pondération de l'attribution est particulièrement difficile à mettre en place mais il est évident qu'une association qui assure la charge d'un ou plusieurs salariés est particulièrement soutenue.

Cependant d'autres facteurs sont considérés lors des demandes : des bilans financiers équilibrés, des projets innovants, des animations originales sur le territoire ou d'excellents résultats sportifs sont autant de critères importants pour le calcul du montant de la subvention accordée. La municipalité de Lombez estime que le tissu associatif est fédérateur et créatif et qu'il est essentiel de le soutenir notamment après ces deux années impactées par la crise sanitaire. Le montant total de ces subventions pour l'année 2022-2023 sera de 83 530 €.

## LES CADETS NATIONAUX PRÉPARENT L'AVENIR DU LSC

Pour leur première saison au niveau national les cadets du Lombez-Samatan Club Rugby, en entente avec les clubs de Saint-Lys et Ste-Foy se sont qualifiés pour les 16<sup>èmes</sup> de finale du championnat de France, terminant à la 20<sup>ème</sup> place nationale sur 96 avec seulement 3 défaites sur la saison régulière.

Cette qualification récompense l'excellent travail réalisé depuis 3 ans par les entraîneurs et éducateurs MM Balcells, Fontana, Manavit, Marquès et Saurin et plus généralement les dirigeants des 3 clubs de l'entente qui ont permis une belle progression de ce groupe talentueux de joueurs issus de nos écoles de Rugby.

Un grand bravo à tous ces jeunes joueurs qui sont l'avenir de notre rugby de terroir.



## FOOT FÉMININ : PARCOURS D'UNE VICTOIRE ANNONCÉE

L'équipe féminine de football U13F Sud Gascogne du LLM de Lombez a été sacrée championne du Gers (Coupe Festival pitch) en battant Auch 3-0 sur le terrain de Saramon le 26 mars dernier. Cette victoire a permis à notre équipe de se qualifier pour la finale interdépartementale qui s'est déroulée le 9 avril à Tarbes. L'équipe féminine a relevé le défi en remportant le trophée « Championnes Interdépartementales (Gers / Hautes-Pyrénées) » trophée qui mettait en lice 4 équipes des Hautes-Pyrénées et notre équipe du Gers.

Suite à cette victoire, elles ont eu l'opportunité de représenter le GERS et SUD GASCOGNE dans la finale régionale se déroulant au Canet-en-Roussillon le 14 et 15 mai. A noter que les jeunes sportives du Savès ont affronté d'autres équipes prestigieuses de la Région dont le TFC et le Clib de Colomiers). Elles se placent ainsi à la 8<sup>ème</sup> place au niveau national ! Nous les félicitons pour ce beau résultat et leur souhaitons un bel avenir et une saison prochaine à la hauteur de leur combativité !



## « PARLEZ-NOUS DE VOUS »

L'École de Musique « HARMONIE DE LA SAVE de Lombez-Samatan » fête ces 90 ans.

Sa mission a toujours été d'initier et former des générations d'élèves à la musique.

Mais connaissez-vous son histoire ?

Immatriculée en novembre 1988 au registre des associations sous le nom « Harmonie de la Save », elle est pourtant bien plus ancienne, elle vient de fêter ses 90 printemps. En effet, l'Harmonie a été créée le 01/01/1932 dans la ville de Lombez et c'est dans les années 50 qu'elle fusionne avec la Lyre de la Save de Samatan.

Aujourd'hui, notre école forme individuellement des musiciens et chanteurs pour les amener à se retrouver à plusieurs, cela permet des associations multigénérationnelles, avec tous les bienfaits que cela procure à la réalisation sociale de chacun et donc finalement au bien-être de tous.

11 professeurs pour 13 disciplines.

L'école compte 11 professeurs : David Santalucia (trombone), Hugues Priem (Piano), Patrick Santalucia (Saxophone et Piano), Sarah Meguellati (Cheffe harmonie, Saxophone), Pascal Marrou (contrebasse, basse, guitare), Francis Ferraz (Guitare, ukulélé), Anne Dragon (Chant, Flûte traversière), Vicky Digon (chant, solfège), Philippe Clery (batterie), Julie Rouzier (scolaire, Alto), Florent Bligny (Piano), Magalie Lebrave (Clarinette) et nous espérons vous proposer à la rentrée du Violon et de la Trompette.

L'école de musique participe également dans le cadre scolaire et périscolaire avec des interventions de qualité qui s'imbriquent dans les projets scolaires des écoles maternelles et primaires.

Auquel s'ajoute les scènes ouvertes, les stages de chant et d'écriture de chanson, les interventions de la formation musicale multi-instruments - Harmonie de la Save et sans oublier l'évènement majeur de l'année la Fête de la musique où une solide équipe de bénévoles composée de parents d'élèves et d'élèves adultes pour qui la musique est une source de partage.

N'attendez plus et rejoignez-nous à la rentrée pour participer ensemble aux futurs d'évènements musicaux (Secrétariat 06 31 58 60 92).



## BRÈVES

### MARCHÉ DES PRODUCTEURS : HORAIRES D'ÉTÉ

En créant le marché des producteurs en juin 2021, la municipalité a voulu apporter, dans une période économiquement difficile, son soutien à ses producteurs et artisans locaux. Le marché va souffler cette année sa première bougie et compte aujourd'hui plus de 12 commerçants locaux offrant aux consommateurs des produits frais, locaux et pour la plupart bio.

Tous les mercredis à partir de 16h, vous pourrez retrouver sur le parking de la gendarmerie : Jacques Ducassé (Affûtage/remoulage), Mabel antillaise (traiteur antillais), La Ferme de Boué (Viande bovine, porcine et volaille), Chez May (traiteur Thaï), Les Cabas de Sandie (Fruits et légumes de saison), La ferme aux clochettes (fromage de chèvre), la Ferme des pitchouns (laine de mohair), La patte dans le pot (Miel), Koidotre (artisan-fabrication de bijou en matière recyclée), la ferme au 4 chènes (Producteurs de canard et crémier), Brasserie Oc'Simorre (brasseur), Les petites mains d'Alexandra (Artisan - décoration bois)...

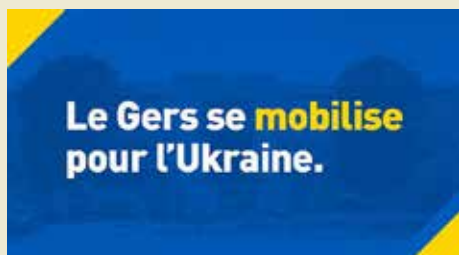
Venez à leur rencontre, ils auront à cœur de vous parler de la culture de la terre, de l'amour de leurs produits et du résultat de leur dur labeur !



## UKRAINE

Depuis le début du conflit en Ukraine, une forte mobilisation, à la fois des élus sous la responsabilité de Christine Beyria (1<sup>ère</sup> Adjointe à la municipalité de Lombez), et de nombreux bénévoles a permis la mise en place d'une collecte de produits de première nécessité au local de la salle de la Ramondère. Dès son ouverture, les dons provenant de nombreux citoyens, associations locales, écoles et communes du territoire du Savès ont afflué : environ 1.2 tonnes ont été récoltées.

La municipalité remercie les généreux donateurs ainsi que les nombreux bénévoles qui ont permis de recueillir, trier et préparer les cartons à destination de la Pologne (via le centre de collecte de Gers Solidaire à Auch).



**PISCINE DE LOMBEZ**  
**Dès le Vendredi 8 Juillet 2022**  
 (jusqu'au 31/08/2022 inclus)

**OUVERTE 7 JOURS SUR 7 JUSQU'À 20H45 TOUS LES VENDREDIS**

**ANIMATIONS :**  
 Contacter notre Maître-Nageur Sauveteur  
 06 09 01 81 94

Aquagym  
 Apprentissage et cours de perfectionnement natation

HORAIRES	TARIFS
du lundi au dimanche : 11h-20h Cours natation de 17h-19h	moins de 6 ans : gratuit enfant de 6 à 12 ans : 1€ adulte à partir de 12 ans : 3€ Carte 10 bains adultes : 7,5€ Carte 10 bains Adulte : 18€

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE ET ENTRÉE GRATUITE le Samedi 2 Juillet et Dimanche 3 juillet

Mairie de Lombez

## CONNAISSEZ-VOUS LE « LOMBOPOLY » ?

Alexe Trap et Raphaël Moussu, directrice et animatrice de l'ALAE de Lombez en sont les inventeurs. Voulant faire connaître Lombez aux enfants dont ils organisent les loisirs, ils ont eu l'idée simple d'utiliser le principe du jeu de Monopoly.



Après avoir fait eux-mêmes une visite approfondie de Lombez munis du carnet de l'AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du Patrimoine), ils ont travaillé à adapter le célèbre jeu aux rues et monuments de notre village. Ils ont fabriqué un prototype dont vous voyez la photographie ainsi que des billets « faux » bien sûr !

Avant de faire jouer les enfants au « Lombopoly », se servant du jeu comme prétexte, il leur ont fait parcourir les rues de Lombez pour identifier au cours d'un rallye-photo, les différents types de façade, les matériaux utilisés et les détails décoratifs.

Ces animateurs créatifs méritent notre admiration pour avoir su associer avec brio le jeu, la pédagogie et la découverte.

## LES 4 SAISONS EN BORD DE SAVE 2022



Les beaux-jours revenus, la covid affaiblie, Lombez Culture et sa dizaine d'associations culturelles et de loisirs vous propose de nouveau un programme pour 2022 développé dans le fascicule « Les 4 saisons en bord de Save ».

De mai à décembre, chacun grand ou petit trouvera le spectacle ou l'animation qui lui convient : la traditionnelle Sardinade, le marché nocturne, les récitals de piano sous la halle, les expositions dans divers lieux, le festival Rockandporc, la fête locale, les ateliers d'arts plastiques, les stages d'écriture, les soirées cabaret, le festival d'orgue de la cathédrale, les conférences, les soirées dansantes et le marché de Noël pour terminer l'année.

Ce programme est diffusé en mairie et à l'Office de Tourisme du Savès, bureaux de Lombez et de Samatan.

## ÇA BOUGE À LA RAMONDÈRE

### Les jardins de la Save

Situé à la zone d'activité de la Ramondère, rue du Savès, un primeur vient de s'installer. Figure incontournable des marchés de Samatan, Saint Gaudens et Blagnac, Xavier Ciscato a décidé de créer son rêve d'enfant sur notre commune.



Originaire de Pompjac, il a choisi Lombez pour s'implanter. Son magasin est à son image : convivial et chaleureux. Il souhaite que ses clients s'y sentent bien, se retrouvent, fassent de ce lieu un espace familial et d'échanges. Il vous propose des produits locaux et régionaux : fruits, légumes, produits laitiers (école agricole de Saint Gaudens...), fromages (maître affineur...), conserves, glaces (fabriquées en Ariège), épicerie fine, vins...

Nous lui souhaitons une très belle réussite lombézienne !

## LA PHARMACIE DE LOMBEZ

Suite au départ à la retraite de M. Sartres, pharmacien sur notre commune depuis presque 30 ans, une nouvelle officine a vu le jour à la zone d'activité de la Poutche avec à sa tête Vincent Vidotto, diplômé en pharmacie. Ce nouvel espace, accessible aux personnes à mobilité réduite, propose également des produits parapharmaceutiques ainsi que certains services médicaux (tests PCR...). Vincent Vidotto et toute son équipe vous accueilleront avec enthousiasme et vous apporteront avec beaucoup de professionnalisme une écoute attentive et des conseils ajustés.



Nous remercions M. Sartres pour toutes ces années passées au plus près de nos habitants. Nous souhaitons à ce dernier une très heureuse retraite et à M. Vidotto une aussi belle aventure sur notre commune.



## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Initiée par la municipalité de Lombez en 2021, la journée Éco-citoyenne de plantations s'est déroulée cette année les 25 et 26 mars 2022. Les enfants de l'école Pétrarque ont inauguré cette seconde édition en plantant au stade municipal, sous l'œil professionnel et l'approche pédagogique de l'association « Arbres et paysages 32 », des employés municipaux et des élus, une haie constituée d'un peu plus de 180 arbres et arbustes.

Le lendemain matin, une quinzaine de participants se sont rejoints près de l'Espienne. La ville de Lombez ayant reçu le label « Village en poésie », c'est au son de poésies contées par Alain Lourdel de l'association Lombez Culture que 320 arbres et arbustes ont été plantés. Un apéritif suivi d'un pique-nique partagé devant la mairie a permis à la municipalité de remercier tous les participants. La conférence qui s'en est suivie, animée par l'association Energie Citoyenne Pays Portes de Gascogne, a permis à la fois de présenter et d'expliquer les enjeux du projet collectif de l'installation photovoltaïque sur le toit de la future crèche de Lombez mais également de proposer un accompagnement de nos habitants dans leur projet individuel (cf. article correspondant).



## L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DE LA FUTURE CRÈCHE : UN PROJET COLLECTIF CITOYEN

L'association Energie Citoyenne Pays Portes de Gascogne (SAS ECPPG) a initié un projet collectif et participatif pour la production d'énergie renouvelable sur notre territoire avec une grappe de 15 toitures installées de panneaux photovoltaïques dont celle de la future crèche de Lombez.

Aussi, en achetant des actions ECPPG (1 action = 50 €), vous investissez et co-financez un des 15 projets collectifs citoyens du territoire.

Ainsi, la toiture de la future crèche de Lombez sera équipée de ces dispositifs à énergie renouvelable. Cette installation sera financée dans son intégralité par l'association Energie citoyenne Pays Portes de Gascogne qui revendra l'électricité ainsi produite à un fournisseur d'énergie.

De plus, l'association ECPPG étudie avec vous les modifications à apporter dans votre habitat pour réaliser de réelles économies et accompagne également les citoyens, les collectivités et les entreprises de notre territoire dans leur projet de production d'énergie renouvelable en autoconsommation (dimensionnement des installations, démarches administratives...).

L'Autoconsommation, c'est quoi ?

Vos appareils consomment en priorité l'électricité que vous produisez et vous vendez le surplus au réseau (contrat de revente sécurisé pendant 20 ans par EDF Obligation d'Achat)

En moyenne l'investissement est amorti sur une durée de 8 ans.



## CET ÉTÉ, À PIED OU EN VTT, RANDONNEZ À LOMBEZ

Pas besoin de prendre sa voiture pour randonner à pied ou en VTT. Plusieurs circuits balisés existent au départ de Lombez parmi lesquels on peut citer la balade, longue de 6 km, au bord de la Save pour se rafraîchir et découvrir un écrin de verdure; promenade qui peut se prolonger par une boucle plus patrimoniale par laquelle on rejoint le centre historique via les passerelles sur la Save.

Un peu plus longue (10 km) la randonnée du chemin de Sénioriales permet de prendre un bol d'air frais en famille et d'aller à la rencontre de la faune.

Tous les tracés sont disponibles en Mairie et à l'Office de Tourisme du Savès ou en téléchargement (tracés et trace GPX) sur le site <https://www.tourisme-saves.com>.

D'autres circuits à partir de Lombez sont en cours d'élaboration et devraient ouvrir en 2023.



## COMPOSTAGE PARTAGÉ : C'EST PARTI !

Pour permettre aux lombéziens vivant en appartement de composter les déchets organiques végétaux la municipalité a engagé avec la participation de Savès Climat un recensement des besoins. Plusieurs familles se sont montrées intéressées ainsi qu'un restaurant du centre ville.

Le conseil municipal du 11 avril a validé l'installation d'une aire de compostage collectif en centre ville. Ces trois composteurs commandés auprès d'une entreprise adaptée située en France seront installés dès cet été derrière le passage Ruiz, sur le parking entre la cathédrale et la passerelle sur le canal. Ils seront en bois et munis de grilles anti-rongeurs pour éviter les nuisances.

Le compost produit pourra être utilisé ainsi sur les jardins partagés mis à disposition des lombéziens.

Des bio seaux seront distribués aux familles volontaires. Le projet peut également accueillir de nouveaux candidats. Renseignements en mairie.



## VOS PIÈCES D'IDENTITÉS

Le passeport et la carte nationale d'identité est valable 10 ans. Sur le sol français uniquement, la durée de validité de la CNI a été prolongée de 5ans pour les majeurs.

Si vous devez faire ou renouveler ces documents, vous devez réaliser cette démarche auprès d'une commune française dotée d'un dispositif de recueil (DR).

Sur notre territoire il s'agit de la ville de Samatan. Pour plus de renseignements, contactez le 05 62 62 30 19 ou rendez-vous sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez déménagé à Lombez en 2021 ?

La mairie de Lombez souhaite vous convier à la traditionnelle réception d'accueil des nouveaux arrivants. Elle se tiendra au mois de novembre (date et lieu à déterminer).

Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil vous donnera l'occasion de découvrir la ville ainsi que les grands axes de l'action municipale.

Pour une meilleure organisation, l'inscription est obligatoire :

Par téléphone au 05 62 62 32 20 ou par mail [communication@mairiedelombez.fr](mailto:communication@mairiedelombez.fr)



## MUTUELLE DE SANTÉ COMMUNALE

Mme Laurent Stéphanie, conseillère Mutualia, mutuelle de santé communale, propose de vous recevoir sur rendez-vous à la Mairie. Prise de rdv au 06 31 90 45 99 ou par mail [laurent.stephanie@mutualia.fr](mailto:laurent.stephanie@mutualia.fr).

Le CCAS ou le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour vous renseigner sur ce dispositif.



## PERMANENCES DES ÉLUS

Jean Pierre COT et ses adjoints restent à votre écoute tous les jours. Si vous souhaitez échanger avec eux vos idées, vos difficultés, vos projets n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 62 62 32 20.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Cot  
Imprimés à 1200 exemplaires  
Comité de rédaction : Jean Pierre Cot, Marie Thérèse Caille, Christine Beyria, Chantal Vega, Pierre Guicherd, Vanessa Busquet  
Crédit photos : C. Beyria, V. Busquet, M-T Caille, M. Caradec, CLEF, M. Desplat, P. Guicherd, Lombez Culture  
Impression et maquette : MATTMA S.A.S. - 2022  
RCS 793 235 482 Toulouse - [www.mattma.fr](http://www.mattma.fr)  
Ne pas jeter sur la voie publique

## CAMPAGNE DE RÉGULATION DES CHATS ERRANTS

En partenariat avec la fondation « 30 Millions d'amis » et l'association « Le Gang des Matous » de Auch, la commune de Lombez a débuté depuis le 06/04/2022 une opération de régulation de la population des chats errants sur son territoire.

En respect des dispositions du code général des Collectivités Territoriales, du Code Rural et du Code de la Santé Publique et dans un contexte d'exigences réglementaires, de propreté et de salubrité publique, cette démarche se voudra protectrice des animaux.

Ainsi, en convention avec la commune de Lombez, l'association de protection animale « Le Gang des Matous » procédera à la capture des chats sans propriétaire ou sans détenteur, assurera leur transport vers la clinique vétérinaire pour identification, examen et stérilisation et effectuera leur réintroduction sur la commune.

En aucun cas des chats appartenant à des particuliers ne pourront bénéficier de ces dispositions. Tout chat capturé, présentant une marque ou des traces de marque d'identification sera relâché sur son lieu de capture ou restitué à son propriétaire dans la mesure du possible.

Il est donc demandé à tout propriétaire de chats de ne pas laisser divaguer leurs animaux sur la place publique.

A terme, une cartographie indiquant les lieux de capture et de réintroduction des chats sera établie conjointement avec les associations partenaires.

La municipalité de Lombez reste à l'écoute et à disposition de ses habitants pour tout renseignement complémentaire sur cette opération.



## INCIVILITÉS, TOUS RESPONSABLES ?

Sacs poubelles éventrés posés à côté des containers, dépôts sauvages d'ordures et de matériaux (frigos, matelas...), mégots, déjections canines, nuisances sonores, tags...

Que nous soyons citoyens, commerçants, élus, agents municipaux... Nous avons tous constaté une recrudescence des incivilités. A cela s'ajoutent des dégradations diverses sur le mobilier urbain et des actes de vandalisme dans les bâtiments où sont commis des effractions, comme récemment à la salle polyvalente.

Chacun doit se sentir responsable de l'état de propreté de sa ville et ne pas s'en remettre aux seules interventions des agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour que notre ville soit plus propre, plus belle et encore plus attractive.



### Avoir un chien, ça s'assume !

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Des sacs canins sont mis à leur disposition dans les rues de la ville. Les déjections canines sur la voie publique et dans les espaces verts représentent une véritable nuisance visuelle et olfactive et détériorent notre cadre de vie.

### Stop aux débris sur la voie publique !

Il est strictement interdit de jeter les débris (masques, papiers, cannettes, mégots...) sur la voie publique et devant les aires de containers. La ville dispose de nombreuses poubelles prévues à cet effet dans ses différents quartiers.



### Une déchetterie à votre disposition !

Vous devez apporter vos déchets volumineux (les encombrants) à la déchetterie de Samatan, Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères - Zone Artisanale - 32130 SAMATAN - Tél 05 62 62 44 87

### Nuisances sonores

Les bruits de comportement sont tous les bruits constituant un trouble anormal et générés de jour comme de nuit par :

- le comportement d'un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale...)
- du fonctionnement d'un objet : instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...
- un animal (exemple : aboiements)

